**INTRODUCTION DE MONSIEUR AHMED LAHLIMI ALAMI,**

**HAUT COMMISSAIRE AU PLAN**

**A LA PRESENTATION DES RESULTATS DE**

**L'ENQUETE NATIONALE SUR LE SECTEUR INFORMEL AU MAROC**

Rabat, le 12/10/2016

**Mesdames, Messieurs,**

 Je vous remercie de votre présence.

 **L’Enquête Nationale sur le Secteur Informel** réalisée en 2013/2014 dont j’ai l’honneur de vous présenter les principaux résultats avec un bref commentaire en conclusion, a été conçue pour actualiser et compléter nos connaissances sur les unités de production opérant dans ce secteur, sur son mode d’insertion dans l’économie nationale et sa contribution à la création de la richesse nationale et de l’emploi.

 Il est à rappeler que, par convention, ce secteur regroupe toutes les unités de production non-agricoles qui exercent des activités de production de biens et services sans se conformer aux dispositions statutaires et comptables auxquelles sont soumises les entreprises opérant dans l’économie nationale. Son champ exclut, néanmoins, les activités illicites ou illégales, par définition occultes et dont l’approche demanderait d’autres compétences.

 L’Enquête Nationale sur le Secteur Informel a couvert, entre 2013 et 2014, un échantillon de 10 085 unités de production sur l’ensemble du territoire national et sur une période de 12 mois pour tenir compte de la saisonnalité de leurs activités.

1. **Le profil à grands traits des opérateurs informels**

 En 2013, les unités de production informelles (UPI) étaient au nombre de 1,68 millions, en progression annuelle moyenne de 19 000 unités ou encore de 1,2%, par rapport à 2007 où leur nombre était de 1,55 millions[[1]](#footnote-1).

 Dans l’exercice de leur activité, 51,4% – en grande majorité dans les secteurs du BTP, des services et du commerce – ne disposent pas d’un local fixe. Celles domiciliées dans des locaux professionnels ou travaillant à domicile sont plus présentes dans le secteur de l’industrie. Plus de 80% de l’ensemble des UPI et moins de 40% de celles qui disposent d’un local déclarent ne pas s’acquitter de la taxe professionnelle.

 Même s’il a été notablement amélioré depuis 2007, le niveau d’instruction des entrepreneurs informels reste notoirement faible. Plus des deux tiers ont fréquenté l’enseignement préscolaire ou primaire, 28,4% l’enseignement secondaire et 3,3% un enseignement supérieur.

 Dans la création des UPI, l’initiative est, à 83% individuelle, 10,6% collaborative et pour près de 5% le fruit d’un concours familial.

 Avant de réaliser leurs projets, 75% des créateurs d’UPI étaient actifs occupés, 12% étudiants, 8,3% chômeurs et 3% femmes au foyer. Parmi ceux qui avaient auparavant exercé une activité, 70% étaient salariés et 20% indépendants relevant pour près de 90% du secteur informel.

 Avec moins de 9% des femmes, les directions des UPI sont faiblement féminisées, à l’exclusion de celles relevant des activités de type industriel ou du travail à domicile où la proportion des femmes est respectivement de 23% et de 60%.

 La sphère informelle est d’abord celle du petit commerce et de la micro-entreprise. Les activités commerciales représentent près de 70% du chiffre d’affaires total, suivies des activités de l’industrie (13,1%), des services (9%) et du BTP (8,1%). Plus de la moitié des UPI en réalise annuellement un montant unitaire de moins de 100 mille DH, 35,3% moins de 60 mille DH et 16,2% plus de 360 mille DH.

 Au total, avec une moyenne annuelle de près de 245 mille DH, les UPI ont, dans leur ensemble, brassé un chiffre d’affaires de près de 410 milliards de DH, en 2013, en accroissement annuel moyen de 6,5% depuis 2007.

1. **Mode d’insertion de la sphère informelle dans l’économie nationale**

 Avant d’aborder avec vous les performances des activités informelles, je voudrais, tout d’abord, exprimer l’avis que celles-ci ne constituent pas, à proprement parler, un secteur économique. Ceci les identifierait comme une composante structurelle homogène de l’économie nationale et leur conférerait une vocation légitime de figurer en tant que telle dans la Comptabilité Nationale. A l’analyse, elles semblent plutôt constituer un mode d’articulation, historiquement daté, d’une société traditionnelle en transition avec un modèle capitaliste et libéral de croissance de faible productivité globale.

 Ce contexte impacte le mode opératoire de ces activités à tous les niveaux de la production, des échanges et de la consommation à l’échelle nationale. C’est ainsi que la sphère informelle a été, en 2013, à l’origine de la production de 185 milliards de DH de biens et services, en progression annuelle moyenne de 7,9%, depuis 2007, largement réalisée par des activités commerciales, en baisse depuis 2007, au profit de celles relevant du secteur de l’industrie et de services. Pour se pourvoir en facteurs de production, elle s’est s’auto-approvisionnée à raison de 71% de ses besoins et s’en procure 18% du secteur formel, 7% des ménages et 1,4% du secteur public. Dans l’écoulement des biens et services produits par cette sphère, les ménages ont constitué 80% de la clientèle des UPI, les entreprises informelles 21,3% et les entreprises formelles 0,5%.

1. **Contribution de la sphère informelle à l’économie nationale**

 En 2013, les UPI ont investi 3,366 milliards de DH, en accroissement annuel de 3,2% depuis 2007, représentant une contribution de 1,1% à la formation brute du capital fixe national. Le secteur des services en a réalisé 50%, le commerce plus du tiers, l’industrie 12,2% et les BTP 5,3%.

 La même année, les UPI ont réalisé 12,2% de la production nationale après 10,9% en 2007. En hausse depuis cette date dans tous les secteurs, leur contribution à la production varie de 56,8% dans le secteur commercial, 27% dans le bâtiment, près de 10% dans l’industrie et près de 8% dans les activités de services hors administrations publiques.

 Avec 103,346 milliards de DH et un taux de 56% de la production, la valeur ajoutée (VA) créée par les UPI représente, en 2013, 12,6% de la valeur ajoutée nationale. Par secteur, la contribution des UPI à la valeur ajoutée passe de 60% dans le commerce à 29,3% dans la construction, 13,3% dans l’industrie et 6,4% dans les services.

 Au total et compte tenu d’un prélèvement relativement minime au titre des impôts et taxes dans la sphère informelle, celle-ci aurait, en 2013, contribué à hauteur de 11,5% au PIB national (base 2007).

 En 2013, l’emploi portait dans la sphère informelle sur 2,4 millions de personnes représentant 36,3% de l'emploi non-agricole à l’échelle nationale. Dans ce cadre, 233 000 indépendants employeurs ont recruté 420 000 salariés et distribué 11,4 milliards de DH de salaires correspondant à près de 4% de la rémunération salariale à l’échelle nationale et représentant 11% de la valeur ajoutée globale du secteur informel.

1. **Conclusion**

 Souvent appréhendé comme un secteur parasitaire, perçu en particulier comme une source de manque à gagner budgétaire, le secteur informel décline, à travers l’analyse de ses fonctions, sa nature structurelle d’un phénomène en rapport avec l’absence ou le retard d’un processus de transformation des structures productives d’une économie nationale et de sa faible productivité globale. La sphère informelle s’avère, dès lors, comme le milieu adéquat des activités d’aubaine profitant à la demande de consommation et de services d’une société traditionnelle en transition et de la précarité de l’offre et de la qualité de la main d’œuvre sur le marché du travail.

 Aussi, la présentation statistique de ses rapports avec les différents secteurs économiques et ses contributions à l’économie nationale ne devrait pas entretenir l’illusion, largement présente dans l’opinion publique, que la résorption de la sphère informelle passerait, en définitive, par sa simple inclusion dans le système de gestion fiscal national. Sous cet angle, le gain serait, du reste, modeste en raison du faible niveau des revenus mixtes (celui de l’UPI ménage compris) rémunérant le ménage et le capital investi dans l’UPI. Mensuellement, il ne dépasserait un montant de l’ordre de 10 000 DH environ par mois que pour moins de 20 000 UPI. Sa résorption semble devoir se réaliser dans le cadre de la transformation globale des structures productives nationales et du relèvement de sa productivité globale.

 **Ahmed LAHLIMI ALAMI**

1. **La période qui sépare la réalisation des deux enquêtes est de 6 ans et demi** [↑](#footnote-ref-1)